

Répression et usage des frontières par les élites politiques au Togo (1956-1963)

Lassey Agnélé*

Résumé

En Afrique, les frontières des Etats ont été intégrées aux stratégies de lutte des divers acteurs politiques. Il en a été ainsi au Togo où les élites politiques en ont fait un instrument de lutte contre toutes sortes de répression durant les périodes coloniale et postcoloniale, surtout entre 1956 et 1963. Comment ces élites les ont-elles utilisées pour échapper à la répression ambiante de l'époque ? Le présent article répond à cette interrogation en montrant l'usage durant le processus de décolonisation et sous la première République togolaise où sévissait une véritable chasse aux opposants.

Mots-clés : frontière, élite, politique

Repression and use of the borders by the political elites in Togo (1956-1963)

Abstract

In Africa, the borders of the states have been integrated to the strategies of various political actors. It was the case of Togo where the political elites used them as an instrument of struggle against all types of repression during colonial and postcolonial periods, especially between 1956 and 1963. How did these elites use the borders to escape from the pervading repression of the time? This paper aims at answering this question by showing their use during the process of decolonization under the first Togolese republic where the hunt of political opponents was rampant.

Keywords : boarder, elite, politics

* Département d'Histoire et d'Archéologie - Université de Lomé, Togo, lasseyagnele@yahoo.fr

Introduction

En Afrique, les frontières ont été l'œuvre des colonisateurs européens. Après les indépendances, elles sont devenues des frontières d'Etat, une expression spatiale de souveraineté, intégrées par les différents acteurs à leur identité nationale. Les frontières ont ainsi eu une fonction plurielle.

Au Togo, les élites politiques togolaises les ont utilisées dans leur lutte contre la domination coloniale et contre toutes sortes de répression. Il en fut ainsi durant la période allant de 1956 à 1963, lors du processus de décolonisation et durant les premiers moments de l'indépendance. Dans ce contexte, comment les élites togolaises ont-elles utilisé les frontières pour échapper à la répression et continuer la lutte politique entre 1956 et 1963 ?

L'objectif de cet article est de montrer l'usage fait des frontières par les élites politiques togolaises, non seulement durant le processus de décolonisation, mais aussi au lendemain de l'émancipation du Togo marqué par la répression. Cette étude a été réalisée à partir de plusieurs sources écrites (archives, imprimés officiels, ...) et orales, complétées par une bibliographie. Elle montre d'abord, les rivalités entre les différents courants politiques togolais sous la colonisation et, ensuite, présente la manière dont la répression qu'elle a générée a contraint différents acteurs à recourir à la solution de l'exil.

I. Les rivalités entre les nationalistes et pro-français : prélude aux exils (1956-1958)

Au Togo, comme dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, les principes d'amélioration du régime colonial énoncés par le général de Gaulle à la conférence de Brazzaville en 1945 ont fini par déboucher sur la naissance des partis politiques. Ces derniers, créés à la faveur d'une évolution politique¹, se sont engagés dans des mouvements de revendication dont le but était de mettre un terme à la présence coloniale. Mais, les différents acteurs de la vie politique impliqués dans ce processus ont eu des points de vue divergents au sujet des moyens pour y aboutir.

Le monde politique Togolais était parcouru de profondes divisions. Les élites se sont divisées en deux camps opposés. La lutte pour l'indépendance qui s'est engagée, a été marquée par cet antagonisme. D'un côté, il y avait le courant nationaliste, représenté par le CUT (Comité de l'unité togolaise) et la JUVENTO, tous deux

¹ En effet, à la faveur d'une évolution politique internationale, on a assisté à partir de 1946, dans la plupart des pays africains, à la naissance d'un multipartisme. Au Togo, il s'agissait d'un multipartisme apparent dominé par un bipartisme en bonne et due forme. Ainsi, plusieurs partis se sont regroupés en deux tendances politiques (Yagla 1992).

partisans d'une indépendance immédiate. De l'autre, se trouve le courant pro-français dit progressiste, composé du PTP (Parti togolais du progrès) et de l'UCPN (Union des chefs et population du nord Togo), des alliés de l'administration coloniale favorable à une émancipation progressive.

En fait, cette situation est ordinaire dans la mesure où « *les partis politiques doivent être considérés comme des institutions normales dans les systèmes constitutionnels modernes où est admise la concurrence entre les individus et les groupes pour la sélection de ceux qui sont appelés à gouverner la société* » (Yagla 1992 : 91). Mais dans le contexte de l'époque, les antagonismes et la haine que les différents leaders se vouaient, ont été tel que les uns et les autres n'ont pas hésité à recourir à la répression pour avoir la préséance.

Les masses populaires, rangées derrière les formations politiques de leur choix, n'ont pas été épargnées par ces divisions. Les partis pro-français pensaient, en effet, à une indépendance pacifique basée sur la négociation patiente dans la bonne volonté et la compréhension mutuelle, tandis que, les partis nationalistes étaient dans la logique d'une conquête de l'indépendance immédiate, au besoin par la confrontation. Une analyse minutieuse de la situation fait observer :

« [qu'] au demeurant, l'univers mental des deux blocs politiques marqué par une méfiance teintée de haine et d'ambitions politiques très particulières et individuelles, n'était pas de nature à rapprocher les deux tendances se considérant plus en ennemis qu'en adversaires politiques. (...) Cette méfiance réciproque empêcha toute collaboration entre les deux tendances politiques tournées l'un contre l'autre, en oubliant l'ennemi commun, le régime colonial » (Wiyao in Batchana 2008 :280).

Ce climat d'intolérance politique créé par les deux camps a fait naître un sentiment de haine véritable, qui a été à la base de la violence partout sur le territoire. L'administration française y a largement contribué, notamment en érigeant le Togo en République autonome du Togo en 1956, en dépit du refus des nationalistes. En effet, suite à l'installation de cette République par le ministre de la France d'Outre-mer Gaston Defferre, le 21 septembre 1956, la gestion de la république a été confiée à un premier ministre, Nicolas Grunitzky, leader du courant pro-français. Les élites des « *partis administratifs* » ont alors pris le contrôle du pouvoir et l'ont exercé jusqu'en 1958. Dans l'exercice de ce pouvoir, elles n'ont pas hésité à opprimer les nationalistes dont les revendications perturbaient les initiatives du nouveau gouvernement, ainsi que celles de la puissance tutrice.

Les chefs traditionnels ont été, entre autres, les acteurs majeurs des persécutions politiques subies par les nationalistes. Sylvanus Olympio, le leader de ces derniers, les a d'ailleurs dénoncées dans un discours prononcé à l'occasion d'une manifestation publique organisée à l'intention des membres de la commission des Nations Unies, le 29 juin 1957. Il a déclaré à cette occasion :

« (...) Monsieur le président, vous avez reçu toutes nos pétitions et vous avez donné audience à tous nos chefs. Au nom du comité de l'unité togolaise, je déclare que nous sommes disposés à prendre loyalement part au fonctionnement de toutes nos institutions : A condition que la persécution et la discrimination

politiques prennent fin ; A condition que notre autorité administrante cesse de se mêler à la politique des partis ; A conditions que notre autorité administrante remplisse les obligations qu'elle a assumées par l'accord de tutelle et garantisse à tous les partis les libertés publiques »².

Cette citation démontre clairement la situation délicate dans laquelle se trouvaient les opposants. En effet, ils ont été constamment soumis aux amendes, aux arrestations, aux brimades, aux emprisonnements et aux tracasseries administratives diverses sur tout l'ensemble du territoire.

Malgré cette situation, les nationalistes ont continué leur combat. C'est ainsi que, le 28 octobre 1956, lorsque la France et les autorités togolaises ont décidé de soumettre le nouveau statut du Togo à l'approbation du peuple togolais par référendum, ils ont boycotté le scrutin. Certains leaders nationalistes ont même choisi ce moment pour assister au mariage de l'un des leurs, Anani Santos, en zone anglaise³ (Aduayom 2005 : 641-642).

Ici encore apparaît assez clairement l'importance de la frontière dans la lutte politique des élites du Togo. Cette attitude peut être considérée comme une protestation, non seulement contre le nouveau statut du Togo, mais également une sorte de dénonciation de la situation de trouble prévalant à cette époque.

De même, dans le mémorandum présenté à la commission par le Mouvement populaire togolais (MPT), apparaît clairement la situation d'oppression dans laquelle se trouvaient les membres des partis nationalistes. Ainsi, selon le Comité directeur du MPT :

« Le régime actuel n'a guère amélioré la situation au point de vue de la liberté politique, de la liberté d'expression et de réunion. A Lomé, les conférences publiques s'organisent sans difficulté. Mais les nationalistes rencontrent beaucoup d'obstacles au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de la capitale. La tactique est la même qu'auparavant ; les chefs de village, les chefs de cantons, auxiliaires de l'administration, c'est-à-dire en réalité des fonctionnaires, reçoivent en cachette l'ordre des autorités d'empêcher les partis nationalistes d'organiser des conférences ou des réunions dans les villages. En dehors du chef-lieu du territoire, la liberté publique n'existe pas. Les paysans qui osent exprimer librement leurs pensées, ou assister aux conférences ou aux réunions nationalistes, risquent d'être brimés, flagellés par leurs chefs. Leur volonté est ainsi annihilée, leur personnalité étouffée »⁴.

Il est vrai que l'agitation nationaliste était à son paroxysme en ce temps. La contestation du nouveau statut du Togo a été pour eux l'occasion de mener des actions d'éclat. *« C'est le cas le 21 septembre 1956, avec l'arrivée de Gaston Defferre à Lomé. A l'aéroport, le discours du premier ministre Grunitzky est interrompu par*

² ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, pp 246.

³ Maître Anani Santos, ancien membre influent du CUT à dirigé pendant quelques années, la Juvento (Yagla 1992 : 76).

⁴ ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, pp 280.

des manifestants agitant des drapeaux de la Juvento et déployant des banderoles réclamant l'indépendance complète avant toute levée de tutelle » (Aduayom et al., 2005 : 645-646). Le vendredi 31 mai 1957, un autre incident s'est aussi produit au Stade Gouverneur-Montagné. Ce jour-là, une réception a été organisée en l'honneur des membres de la commission spéciale d'information des Nations Unies. A l'envoi des couleurs, tout le monde s'est mis au garde-à-vous. Le clairon a sonné. Sept gardes de cercle se sont présentés au pied du mât, l'un s'est mis à tirer sur la corde. Un jeune homme vêtu comme un ouvrier a alors traversé la haie d'honneur et a sauté rageusement sur le drapeau, l'a arraché et s'en est accaparé de force afin de le détruire. Une véritable bataille s'est engagée entre ce jeune homme et les gardes qui se sont rués sur lui. D'autres personnes se sont alors portées à son secours. L'incident s'est soldé par 16 arrestations ayant, par la suite, fait l'objet de jugement pour injures à l'emblème national togolais et violence à agent de la force publique. Huit d'entre eux ont été condamnés en correctionnel le 26 juin 1957 (Batchana 2008 : 222).

Même à l'intérieur du pays, plusieurs manifestations des nationalistes ont suivi la proclamation de l'autonomie. Partout, une forte tension régnait entre adversaires et partisans du statut d'autonomie. Elle a été matérialisée par des affrontements sanglants comme ceux du 20 juin 1957 à Mango et du 22 juin à Pya-Hodo. En effet, dans ces deux localités, les nationalistes ont profité de la présence de la mission King pour témoigner contre l'administration. La réaction a été brutale. Un militant du CUT raconte :

« Le 20 juin 1957, une mission des Nations-Unies était de passage à Mango pour s'informer de l'Etat réel de la situation qui prévalait. A la suite des témoignages faits par les représentants de notre parti (CUT) devant la mission, le commandant de Cercle n'était pas content (...). Nos militants, satisfaits, manifestaient leur joie en revenant au quartier. Alors, le chef supérieur de Mango (Djabou) avec le soutien du commandant de Cercle, fit tirer sur les manifestants, tuant sur le champ Mama Nasaku, mon propre frère. (...) Le lendemain des manifestations de Mango, je me suis personnellement rendu à Kara. C'est sous mes yeux que la fusillade de Pya-Hodo a éclaté. C'était une mascarade, l'administration voulait donner une leçon aux partisans du CUT. » (Aduayom & al 2005 : 645-646).

M. Videha Amewossi Mathias raconte comment l'un de ses amis maçon a été arrêté par la police, parce qu'il a déchiré le drapeau togolais. En effet, après la proclamation de la République autonome, le premier ministre Nicolas Grunitzky voulait présenter le gouvernement à la population. Le lieu choisi pour cette manifestation était le terrain Georges Clémenceau actuel stade omnisport de Lomé. *« Mais alors qu'on montait le drapeau, mon ami maçon et un de ses amis déchirèrent le drapeau, ce qui a empêché la cérémonie d'avoir lieu car les policiers avaient arrêté les deux jeunes gens et conduits à la prison. Mais, après quelques temps, M. Olympio en personne est allé les récupérer »*⁵.

⁵ Videha Amewossi Mathias, entretien du 10 juin 2011 à Lomé.

Il a également fait mention d'un certain Kitti Agban, de Zowla, chef du quartier de Abobokomè et membre du PTP. Ce dernier, rendait des jugements arbitraires puisqu'il rendait des verdicts systématiquement favorables aux membres de son parti. En effet :

« Lorsqu'on emmenait une affaire devant le chef quartier de Abobokomè, quand il s'agissait d'un progressiste en faute, l'affaire était toujours résolue à l'amiable. Mais lorsqu'il s'agissait d'un membre du CUT, il faisait venir les soldats pour arrêter ce dernier. Il y avait donc une sorte d'injustice pratiquée à l'égard de nous les membres du CUT. Voilà pourquoi à notre tour, nous avons voulu pratiquer la politique de l'œil pour œil dent pour dent une fois que le CUT a gagné les élections. Un autre personnage également, Victor Atakpamé, avait lui aussi commis plusieurs exactions à l'égard des membres du CUT. En effet, il faisait venir les membres du CUT qu'on arrêtait lors des manifestations et leur enfonçait des clous dans la tête, faisait battre d'autres à mort. C'est pourquoi après les élections, un jour où il était venu faire des courses à Lomé, nous avons failli lui donner une bonne correction mais la police nous en a empêchés. Messanvi Agbézoulhon, chef canton d'Attitongon avait également commis des exactions à l'égard des membres du CUT. En effet, ces derniers, au nombre de sept, s'étaient réunis en un lieu dont j'oublie le nom pour discuter des affaires urgentes. Averti, le chef a ordonné qu'ils soient battus et leur a fait manger du gari empoisonné. »⁶

Le mémorandum présenté à la commission par le CUT fait aussi état des exactions subies :

« Au Togo sous tutelle française les partis politiques qui n'ont pas été créés par l'administration elle-même, ou qui ne font pas strictement la politique de l'autorité administrante, ne jouissent pas du droit de réunion et de mouvement comme cela se pratique dans les pays démocratiques. Nous ne voulons citer ici que le cas récent du décret du 15 mars 1957 qui « interdit toute réunion, toute manifestation, tout rassemblement dans les régions limitrophes à l'ancien Togo britannique. Le 31 mars 1957, l'administration a dispersé une réunion publique du Comité de l'Unité Togolaise à Atakpamé à l'aide de garde-cercles et de gendarmes armés de fusils. Le gouvernement de la république autonome du Togo à qui l'autorité administrante a confié le 22 mars 1957 la protection de l'exercice des libertés publiques n'a rien changé dans les méthodes qui ont été employées naguère par l'autorité administrante. Par le moyen de décrets ou d'arrêtés, par le truchement des chefs de canton ou de village, par l'utilisation abusive de la police armée de fusils ou de bâton, l'administration locale continue à empêcher les réunions publiques des partis politiques de l'opposition. Elle continue à interdire, soit ouvertement soit indirectement, l'adhésion »⁷.

⁶ Videha Amewossi Mathias, entretien du 10 juin 2011 à Lomé.

⁷ ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, p. 180.

Dans tous les cercles du territoire, les porte-parole des différents groupes de l'opposition se sont plaints devant la Commission des Nations Unies en visite au Togo en 1957, de la restriction des libertés politiques par le nouveau gouvernement. Dans le cercle de Klouto, par exemple, il fallait l'autorisation des pouvoirs publics pour organiser des réunions politiques, même privées. Les autorités exerçaient un contrôle sur les réunions du CUT et prenaient des arrêtés pour les interdire⁸. En outre :

« La commission a pris connaissance de la copie carbone d'un arrêté dactylographié en date du 15 mars 1957, par lequel le Premier ministre, à la suite de certains incidents survenus à la frontière du Ghana, avait interdit jusqu'à nouvel avis toutes réunions, tous rassemblements ou attroupements dans le canton d'Avé (cercle de Tsévié), le cercle de Klouto et la subdivision d'Akposso-Plateau (cercle d'Atakpamé). Le porte-parole du groupe a déclaré que ce dernier avait invité la commission à une réunion, mais que les autorités lui avaient fait savoir que la chose serait impossible. En règle générale, les réunions du CUT ne sont pas autorisées et ont lieu dans la brousse »⁹.

La commission de visite des Nations Unies s'est également rendue à Bassari, le chef-lieu du cercle, le 15 juin 1957. Lors de sa visite, elle a eu à s'entretenir avec les membres du Comité de l'unité togolaise. Ces derniers, au cours de ces rassemblements, ont affirmé :

« Après qu'ils eurent accueilli la Mission de visite de 1955, certains d'entre eux ont été battus et jetés en prison. Ils n'avaient été en mesure d'assister au rassemblement d'aujourd'hui qu'en se mettant en rapport l'un avec l'autre par une campagne chuchotée. Les gendarmes avaient essayé d'entraver le rassemblement et ils avaient été contraints de s'assembler un par un. A leur avis, il y avait plus de 3.500 à 4.000 membres du CUT dans le cercle. Ceux qui n'avaient pas paru au rassemblement avaient peur[...]. Ils désiraient recevoir l'aide des Nations Unies. Incidemment, ils déclarèrent que le fils du chef de Kabou qui avait adhéré au CUT vivait actuellement en exil à Niamey (Niger). Ils ont demandé que la Commission intervînt pour empêcher qu'ils ne soient battus par l'administration »¹⁰.

Dans ce même contexte, M. Lassey Adjévi raconte comment son oncle Sassouvi a été victime des exactions des gardes de cercles à Aného lors d'une réunion du CUT.

« En effet, ce jour-là, je ne me rappelle plus de la date mais c'était au temps où le progrès [PTP] était au pouvoir. Ce jour-là, les membres du CUT voulaient faire un meeting à Kéta Akoda, une localité située à quelques mètres d'Aného. Une rivière séparait cette localité d'Aného. A l'époque mon oncle était pêcheur et c'est eux qui aidaient les congressistes à passer de

⁸ ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, p. 181.

⁹ ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, p. 181.

¹⁰ ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, p. 196.

l'autre bord pour assister à la réunion. Après celle-ci, les piroguiers ont ramené les membres du CUT. C'est mon oncle qui devait effectuer la dernière traversée. Mais dès qu'ils sont arrivés, les gardes de cercles prévenus tardivement de la tenue d'une telle réunion sont arrivés sur les lieux et ont commencé à les battre. Les autres ont réussi à s'enfuir mais les gardes de cercles se sont emparés de mon oncle et lui ont fracassé le crane avec la crosse de leur fusil, ensuite ils lui ont cassé les côtes et l'ont battu à mort. Il faut comprendre que les gardes de cercles étaient la force du gouvernement et ceux-ci avaient pour mission d'empêcher les réunions et les meetings des nationalistes. Au cours de cette période également, les partisans du PTP pratiquaient une politique de provocation soutenue par le pouvoir en place. C'est-à-dire qu'ils provoquaient les nationalistes et si ces derniers réagissaient, ils se mettaient en groupe et les bastonnaient. C'est pourquoi lorsque le CUT est arrivé au pouvoir, ils ont voulu faire pareil, ce qui a amené plusieurs progressistes à prendre la fuite »¹¹.

Il apparaît ainsi que le gouvernement, pour mettre un terme à la persistance des troubles nationalistes, a employé les grands moyens. Nicolas Grunitzky explique cette attitude par le désir de maintenir l'ordre dans le pays. Ainsi, il pense que :

« L'opposition doit cesser son obstruction systématique ; elle doit aussi cesser sa politique de haine et de menaces. Aucun Etat démocratique ne peut tolérer le désordre et la violence. Si, en effet, mon devoir de chef d'Etat est de demander à mes adversaires politiques de participer au fonctionnement de la république, au besoin par une opposition constructive, il est aussi de veiller au maintien de l'ordre et au respect des institutions »¹².

Mais, cette décision, loin de calmer la tension et de mettre fin aux troubles et au désordre généralisés qui régnaient déjà, a intensifié la haine des nationalistes à l'égard des pro-français. On a assisté à un retournement de situation, grâce aux élections du 27 avril 1958 qui ont conduit les nationalistes au pouvoir. Il s'est alors enclenché de véritables règlements de compte. Désormais, ce sont les progressistes qui sont soumis à leur tour à toutes sortes de sévices et de répression sévère. Les brimades qu'ils ont subies les ont contraints à rechercher la solution de l'exil, le seul moyen pour eux d'échapper aux tabassages et autres exactions.

¹¹ Lassey Adjévi Patrice, entretien du 12 juin 2011 à Lomé.

¹² ANT-Lomé, Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957, p. 221.

II. La solution de l'exil dans le contexte de répression exacerbée (1958-1963)

De 1958 à 1963, face à la situation de répression exacerbée, la frontière a été pour les uns comme pour les autres la porte inespérée de refuge. Cette période peut être scindée en deux. D'abord, la période de 1958 à 1961. Elle a été marquée par la chasse aux sorcières menées contre les « *amis de la France* ». Ceux-ci ont été vus comme étant des traîtres. Ensuite, de 1961 à 1963, les autres formations politiques nationalistes (essentiellement la JUVENTO) se sont opposées aux méthodes de gouvernement du CUT. La contestation de l'autoritarisme réel ou supposé du régime en place, a poussé le président Sylvanus Olympio à prendre des mesures contre leurs anciens alliés de la JUVENTO.

2.1. Le retour du bâton : la répression contre les progressistes et la solution de l'exil

Après la victoire des nationalistes aux élections du 27 avril 1958, la vie politique au Togo a été marquée par la violence dirigée contre les militants et les sympathisants progressistes, tenus par les partisans du CUT pour responsables de leurs malheurs. Ces derniers, longtemps victimes de brimades ont cherché à se venger. On a alors assisté à des actes de vandalisme et d'exaction politiques, de règlements de compte. Ces actes ont été majoritairement l'œuvre d'une milice formée de gens de tous bords. Ajavon (1989 : 141), l'une des personnalités éminentes du courant progressiste, pense que « *parmi ces foules, déchaînées et hurlantes, il y avait aussi des indécis d'hier et des membres de notre parti. Il fallait bien hurler avec les loups...* ».

Ces individus désignés sous le nom d'Ablodé Sodja ont sévi dans tout le pays. « *Point n'est besoin d'une garde ou d'une police officielle ; nous sommes dorénavant la seule police du Togo* » déclaraient-ils (Ajavon 1989 : 141). A l'instar des gardes-cerclés précédemment déployés souvent pour empêcher les manifestations publiques des nationalistes, les *Ablodé Sodja* entravaient toutes les actions ou expressions politiques des progressistes par la violence. Cette bande de truands déchaînés s'en prenaient à tout le monde, aussi bien aux anonymes n'ayant aucune activités politique, qu'aux membres, y compris les plus influents des progressistes. La plupart des victimes n'ont dû leur salut qu'en franchissant les frontières occidentale et orientale du Togo.

Les agressions contre les progressistes étaient de tout genre : le dénigrement, l'expression de la haine, les séances de bastonnades publiques ou des punitions dégradantes, les simulacres d'enterrement de leaders¹³, les menaces de toutes sortes, les interdictions diverses, les paiements d'amendes diverses ou de rançons, les séances de jugements populaires, les emprisonnements, les pillages, les vols, les maisons incendiées, le lynchage, ...

¹³ Il s'agissait le plus souvent de processions avec exhibitions de cercueil contenant les restes mortuaires symboliques de quelques personnalités et plus particulièrement du Docteur Ajavon, que les meneurs hissèrent sur leurs épaules (Ajavon 1989).

A ce propos, le Dr Ajavon raconte la manière dont ses amis ont été sauvagement battus les milices nationalistes et la façon dont, d'autres, pour échapper à cela, ont fui abandonnant tous leurs biens :

« Ce fut ce jour-là que mon ami Justin Deou a été sauvagement lynché dans la rue par une centaine d'énergumènes au moment où il se rendait chez moi. Ce fut ce jour que Vissoh, président de la section du Parti Togolais du Progrès de Nuatja, a été assailli chez lui, battu et laissé pour mort, baignant dans son sang. Ce fut ce jour que nos femmes et nos amis furent pour la plupart assaillis dans la rue ou chez eux et sauvagement battus. Ce fut ce jour que l'hôpital de Tokoin reçut son plein de blessés, Puis les jours s'égrenèrent peu à peu avec leur cortège de pillages, d'incendies, de vandalismes et de meurtres. La nouvelle police du parti, aujourd'hui au pouvoir, se payait sur nos paysans et sur les membres de notre parti. A Chra dans la subdivision de Nuatja, un de nos amis, Dahoméen, Pascal Todogen, installé dans le village depuis une trentaine d'années, fut assailli la nuit chez lui, malmené, blessé, puis finalement embarqué avec sa famille à bord d'un camion et déposé sous la pluie au petit matin, à la frontière du Dahomey. Notre ami Tokano, autre Dahoméen, installé à Glei depuis lui aussi une trentaine d'années, a été contraint d'abandonner sa maison et tous ses biens pour fuir au Dahomey. A Asrama, Raouph, encore un ami dahoméen installé dans le village depuis une quinzaine d'années, eut sa maison pillée et détruite en partie. Comme bien d'autres, il fut contraint de s'expatrier pour ne pas être assassiné » (Ajavon 1989 : 142).

Il raconte en outre comment il a pu lui-même échapper à la fureur de la population, grâce à une idée ingénieuse du Haut-Commissaire Georges Spénale :

« Ainsi, en raison des menaces sérieuses qui pesaient constamment sur moi, le Haut-Commissaire Spénale me dit l'intérêt qu'il y aurait pour moi à quitter le Togo le plus rapidement possible. Il avait raison. Ma maison fut assiégée à plusieurs reprises par des centaines d'individus armés de gourdins, de chaînes de bicyclettes, vociférant des chants de haine et des menaces, ébranlant le portail de ma maison, sans toutefois oser le passer. Aussi, par téléphone, je demandai, le 6 mai, à la Compagnie Air France de me faire délivrer un billet aller et retour Lomé-Paris-Lomé sur l'avion du 9 mai. Les indiscrétions et les délations étant devenues monnaie courante, le bruit avait rapidement couru que je devais quitter le pays par avion partant de Lomé le 9 mai. Mais mon départ, heureusement, fut soigneusement préparé et organisé par le Haut-Commissaire et le Capitaine Peutel, chef de la gendarmerie française. A treize heures, ce 9 mai, à l'heure où les rues étaient désertes, le Capitaine Peutel vint me cueillir à ma villa. Je n'avais qu'une valise. Nous nous rendîmes dans sa voiture fermée dans la cour du palais du Haut-Commissaire d'où, encadrés par deux camions remplis de gendarmes, nous prîmes à toute vitesse la route d'Aného. Nous marquâmes un arrêt à Akodessewa, dans la plantation de mon père. Ce dernier était alors gravement malade. Je lui fis mes adieux. Je ne devais plus jamais le revoir puisqu'il mourut deux mois plus tard. Et je fis également mes adieux au Capitaine Peutel et aux gendarmes de mon escorte et pris place à bord de la voiture de mon frère Anthon. Et ce fut ainsi que j'arrivai à Cotonou. L'avion

avait du retard. Les passagers débarqués en transit montrèrent une grande surprise à ma vue et me déclarèrent que le décollage de l'avion avait été empêché par une centaine d'individus armés de gourdins, de chaînes de bicyclettes, de coupe-coupe, venus m'intercepter à l'aérodrome. Ils fouillèrent, dit-il, l'avion à plusieurs reprises et, ne m'ayant pas découvert, de guerre lasse, finirent par autoriser le départ » (Ajavon 1989 : 142-143).

Le 2 mai 1961, pour échapper à ces actes de violences, Nicolas Grunitzky, le premier ministre de la République Autonome recherché par les fanatiques du camp nationaliste, a ainsi pris la fuite. D'abord, il s'est rendu au Dahomey, puis a pris l'avion pour la France. C'est donc en vain que les gens de la milice sont allés chez lui, le 1^{er} avril 1962, pour le traquer. N'ayant pas trouvé l'intéressé, ils ont brisé le mobilier, les appareils ménagers, les archives, molestant tout le monde et finissant par blesser Raymond, le fils aîné de la famille, qui tentait de protéger sa mère et ses petit frères et sœurs. Ce n'est qu'en 1963, à la suite du coup d'Etat ayant renversé le président Sylvanus Olympio, que Nicolas Grunitzky pu revenir et prendre la direction des affaires politiques du pays.

Par ailleurs, M. Togbé Sodokpo du village Ountivou (au nord de Tohou) victimes lui et sa famille des sévices et des violences des nationalistes a écrit, le 1^{er} juillet 1958, au premier ministre pour lui demander d'intervenir et de mettre fin aux exactions constantes qui ont conduit son père à s'exiler à Atakpamé (Wiyao 1997 : 49).

De même, les chefs coutumiers appartenant au camp progressiste ont été victimes également de ces brimades. Un des exemples illustratifs a été celui du chef supérieur des Tem, Issifou Ouro-Djobo Ayéva. En effet, ce dernier était un des membres fondateurs de l'UCPN. Tout au long de son règne, il a défendu acharnement les objectifs de son parti. Aux côtés de son frère Dermane Ayéva et des autres chefs coutumiers, il a joué un rôle important dans les préparatifs des élections du 27 avril 1958. Convaincu que l'UCPN était la meilleure voie possible pour le développement du Nord, il a sensibilisé ses frères à militer en faveur de ce parti. Certains témoins se souviennent encore de son activisme politique. Ils affirment en effet qu'il organisait des meetings et des réunions, soit devant sa cour, soit à la place actuelle du grand marché de Sokodé. Au cours de ces réunions, le chef rappelait toujours à la population que *« seuls les progressistes permettront de maintenir l'homme blanc au Togo afin que le Nord du pays puisse se moderniser à l'image du Sud afin d'éviter que les premiers ne deviennent les esclaves des seconds suite au départ des blancs »*¹⁴.

Cependant, son engagement à la cause de l'UCPN n'a pas été sans conséquence néfaste pour lui au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection de 1958. En effet, dans le contexte où, un peu partout sur le territoire les progressistes étaient malmenés, sa cour a été envahie par des miliciens armés de bâtons et de machettes qui entonnaient des chants de guerre et scandaient des moqueries. Cette scène a été quotidiennement répétée. Le chef et sa famille étaient obligés de voir, chaque jour, des gens rentrer dans leur maison pour faire ce qui leur plait et repartir. A ce propos,

¹⁴ Amidou Gbam, entretien du 15 mai 2009 à Sokodé (cité in Tigankpa 2011 : 86).

une des femmes du chef rapporte : « lorsqu'ils rentraient dans la maison, ils renversaient tout ce qu'ils trouvaient. Une fois, on avait fait moudre le maïs dans une grande bassine. A leur arrivée, ils déversèrent la farine dans le puits et cassèrent nos assiettes »¹⁵. Malgré ces intrusions intempestives, le chef supérieur est resté toujours pacifique, encourageant son entourage à garder le calme et à ne riposter qu'en cas d'agression directe sur leur personne ou leurs proches.

Ces actes de provocation avaient le soutien des responsables religieux nationalistes qui lui reprochaient son soutien excessif à la cause de l'UCPN. Un vendredi, le chef comme à son habitude est allé à la prière dans la grande mosquée de Didaouré, fief des nationalistes. Alors que la prière était encore en cours, il a été agressé et expulsé de la mosquée. Tout honteux, ses notables et lui sont revenus à Komah, où il a entrepris la construction d'une nouvelle mosquée¹⁶. Des scènes semblables se sont répétées, notamment des injures à l'égard des femmes du chef quand elles vont au marché, agressions à l'endroit des notables, ...

C'est ainsi que le chef a décidé de s'exiler. A ce propos, il est rapporté qu'il aurait miraculeusement disparu de sa maison au cours d'une attaque. Mais ceux ayant assisté à cette scène affirment plutôt avoir vu le chef sortir par la porte arrière de son palais, au moment où les envahisseurs rentraient par la grande porte. Cette version semble plus vraisemblable à cause de l'itinéraire que le chef supérieur des Tem aurait pris au cours de son exil. Les témoignages affirment :

« En effet, ayant échappé à ses envahisseurs, il se réfugia d'abord dans la maison de son frère Dermane, située à côté de la route de Tchamba, au sud de son palais. Il y demeura jusqu'à la nuit profonde. C'est ainsi qu'accompagné d'un de ses amis, un certain Sando Morou, ils quittèrent Sokodé à pied afin d'éviter de se faire repérer et prirent la route de l'est. Ils se réfugièrent d'abord à Bassila au nord du Dahomey. Ils y demeurèrent là pendant environ deux mois. A Bassila, il fut alerté que ses agresseurs envisageaient aller l'attaquer là. De nouveau, les deux fugitifs reprirent leur voyage, cette fois-ci en direction de la Gold Coast. Ils choisirent ce pays, car à cette époque les relations entre les autorités togolaises et celles de Gold Coast étaient tendues à propos du problème du Togo-britannique ; de ce fait, tout réfugié togolais qui arrivait en Gold Coast était en sécurité. Ceci va amener la plupart des progressistes à émigrer dans ce pays. Les deux amis quittèrent Bassila au mois de mai 1959. Ils revinrent à Sokodé dans la nuit, pour avertir la famille du changement de leur destination, et allèrent passer la nuit à Adjéguéré, village situé au sud de Sokodé. Le lendemain, ils reprirent leur voyage. Une seconde escale fut faite à Boulohou, un peu plus à l'ouest. C'est au troisième jour qu'ils arrivèrent à Kédjébi, région cacaoyère située à l'est de la Gold Coast. Ils furent accueillis par la colonie tem de ce milieu »¹⁷.

¹⁵ Idem.

¹⁶ Azia Fouléra, entretien du 19 juin 2009 à Sokodé (cité in Tigankpa 2011 : 87).

¹⁷ Amadou Gbam, entretien du 15 mai 2009 à Sokodé (cité in Tigankpa 2011 : 88).

C'est donc dans le contexte où l'exacerbation avait atteint son paroxysme que le chef supérieur des Tem a été contraint, au lendemain des élections du 27 avril 1958, de quitter son pays.

Cette situation a été identique à celle de la plupart des chefs traditionnels membres de l'UCPN. Plusieurs de ces personnages ont, à l'instar du chef Issifou Ayéva, choisi de s'expatrier pour échapper à la haine et à la répression des partisans du régime au pouvoir.

On peut d'ailleurs supposer que les actions du pouvoir en place ont largement contribué à favoriser ces exactions et ces exils massifs des progressistes. En effet, les pouvoirs publics ont commencé par nommer systématiquement leurs partisans à des postes précédemment occupés par militants de l'UCPN et du PTP. Concernant le chef Issifou Ayéva, il a été suspendu de ses fonctions et remplacé par le nommé Assouma, chef du village de Kadambara, le 19 août 1959, par l'arrêté no 189 du premier ministre. Ce même texte a également démis de ses fonctions, le chef Yérima du canton de Dako (Tgankpa 2011 : 88).

M Vidéha Améwossi Mathias, témoin de certains faits, raconte également comment certains partisans du PTP ont été les victimes des jeunes Juventus et des Ablodé Sodja, groupe auquel il a appartenu. Selon lui :

« Parmi les dirigeants du PTP, il y avait un certain Lawson, ancien directeur de l'école primaire de Bè-gare. Ce dernier, au cours du scrutin du 27 avril 1958, était le président du bureau de vote de ce quartier. Alors qu'on était en rang pour aller voter, ce monsieur ferma la porte d'entrée de la salle de vote et retourna dans sa maison située à quelques mètres derrière le bureau de vote, pour chercher les bulletins du PTP. Mais à son retour, il avait été intercepté par des jeunes de la Juventé qui avaient remarqué son manège. Le sac contenant les bulletins lui avait été arraché, son contenu déversé par terre. Les jeunes voyant qu'il s'agissait de bulletins du PTP commencèrent à le battre et à le molester. La scène se passait devant nos yeux ce jour-là. Mais la police avertie rapidement de l'incident, vint à son secours et l'amena à l'hôpital. Après sa guérison, craignant d'être à nouveau la victime des jeunes, car le CUT avait gagné les élections, il préféra se réfugier à Malanville, une ville située à l'extrême nord du Bénin. C'est là que je l'ai rencontré des années après, lorsque j'ai accompagné mon directeur dans cette ville où il tenait un hôtel. Je l'ai alors salué. Surpris il me demanda si je le connaissais. Je lui ai alors répondu qu'il était le directeur de l'école de Bè-gare et qu'il avait été le président du bureau de vote à l'époque des élections de 1958. Il m'a alors affirmé que c'était une période très difficile pour lui et que la fuite lui avait largement sauvé la vie mais que depuis cette période, il n'est plus jamais retourné à Lomé. Avant mon départ, il m'a fait promettre de ne parler à personne de notre rencontre. Sans doute qu'il craignait encore pour sa vie. En réalité, partout sur le territoire, après la victoire de notre parti le CUT, nous avons voulu aussi rendre la pareille aux membres du PTP car lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils nous ont rendu la vie impossible. Je me souviens aussi d'un incident qui a eu lieu après la proclamation des résultats de 1958. En effet, dès l'annonce de la victoire du CUT, les gens ont commencé par crier de joie. Mais un nommé Sativi Kpéhessou, membre du PTP, voyant la

réaction de la population, a sorti son fusil pour tirer sur la foule. Mais il avait été arrêté par les jeunes qui l'ont sévèrement battu et ont saccagé sa maison. Il n'est pas mort car il réussit à s'enfuir mais je ne sais pas où exactement »¹⁸.

Quant à Lassey Adjévi, il affirme :

« Il y avait un certain Papavi, membre du PTP, résident à Aného. Ce dernier, après l'annonce de la victoire du CUT, a préféré s'enfuir pour le Dahomey parce qu'il craignait que les membres du CUT s'en prennent à lui sans doute à cause des actes de violences commises à l'égard des nationalistes. Je me souviens également d'un certain Dr Kpodar qui a dû fuir pour la Gold Coast, mais je ne me rappelle plus très bien des actions qu'il a commises envers les nationalistes »¹⁹.

La victoire du 27 avril 1958 a aussi marqué le point de départ des divergences entre les différents courants nationalistes. Celles-ci ont rapidement tourné en une farouche opposition entre les alliés d'hier. Le CUT au pouvoir n'a pas hésité à châtier les contestataires qui ont recouru aux frontières pour échapper aux sévices.

2.2. Le retournement des alliances : les autres mouvances nationalistes entre la répression du CUT et l'exil

Passée l'euphorie de la victoire aux élections du 27 avril 1958, les exactions ont fini par toucher certains nationalistes, membres des formations politiques dont l'hostilité au pouvoir en place allait croissant. Il s'agit de ceux de la JUVENTO et du MPT.

En effet, le CUT, pour se maintenir au pouvoir, a commencé à user de moyens anti-démocratiques que les autres groupes politiques ont jugés inacceptables. Cette attitude a été bien apparente lors des élections de 1961. En cette occasion, l'opposition anti-gouvernementale n'a pu prendre part aux élections à cause des tracasseries administratives.

De sérieuses difficultés politiques vont ainsi secouer le Togo. Au sein de cette opposition, l'hostilité des membres de la JUVENTO, anciennement très fidèles alliés du CUT, a été très marquée. Parmi les raisons expliquant cette attitude de la JUVENTO, dont l'admiration et la courtoisie au lendemain des élections d'avril 1958 a cédé la place à la critique dès 1959, il s'en trouve une d'assez particulière. En effet, ayant milité longtemps aux côtés du CUT, la JUVENTO s'attendait à faire également parti du gouvernement de mai 1958. Mais elle n'a pas été associée, car Sylvanus Olympio a plutôt choisi de faire confiance aux personnalités de sa génération, militants du CUT. Le seul de ses membres à avoir obtenu un portefeuille ministériel a été Me Anani Santos. Ce mouvement, constitué essentiellement de jeunes dont le dynamisme a été déterminant dans la victoire nationaliste de 1958, n'a pas, non plus été récompensé par les recrutements dans l'administration. Cette situation a amené ce parti à rejoindre l'opposition (Batchana, 2008 : 354).

¹⁸ Vidéha Améwossi Mathias, entretien du 10 juin 2011 à Lomé.

¹⁹ Lassey Adjévi, entretien du 12 juin 2011 à Lomé.

C'est ainsi que Sylvanus Olympio a eu à faire rapidement face, non seulement à ses adversaires traditionnelles, le PTP et l'UCPN désormais coalisés au sein d'un nouveau parti Union démocratique des peuples du Togo (UDPT), mais aussi à la JUVENTO qui a été le fer de lance de la victoire de 1958. Les méthodes et actions audacieuses de ce parti inquiétaient véritablement le pouvoir en place.

Ce dernier entrepris d'enrayer son influence par des méthodes répressives qui n'ont fait que le radicaliser un peu plus. La situation est devenue telle que les *juventistes*, à l'image des autres membres de l'opposition, n'ont pas hésité à ourdir des complots pour renverser par la force le régime en place.

Le pouvoir du CUT a alors pris des mesures visant à les mettre hors d'état de nuire. Le 26 décembre 1961, les dirigeants de proue de la JUVENTO, notamment Anani Ignacio Santos, Ben Apaloo, Firmin Abalo, ont été arrêtés. Quant au chef du groupe UDPT à la chambre des députés, Idrissou Méatchi, il s'est exilé au Ghana (Tété-Adjalogo 2000 : 443). M. Aithson, directeur de publication de *Negreta* et membre éminent de la JUVENTO, est parti au Dahomey pour éviter d'être emprisonné.

Le témoignage de M. Moïse est assez révélateur de ce climat de tension créée entre le CUT au pouvoir et la Juvento. Il déclare :

« (...) Je n'étais pas à Lomé à cette période, mais je venais régulièrement au pays. Je dirai qu'en 1960, j'ai assisté à la cérémonie d'indépendance mais en 1961 je suis rentré définitivement au pays. Ce que je peux dire, c'est que le CUT a une section qu'on appelle la JUVENTO. A part les membres les plus connus, il y avait d'autres que je connaissais personnellement, Simon Agbonson et Moïse Ketonou. Ainsi, les jeunes gens de ce groupe commencèrent par s'opposer aux actions du CUT. Il y avait même une rumeur d'un complot qui se tramait contre Sylvanus Olympio. Le complot a été déjoué et Simon a été arrêté quant à Moïse Ketonou, il a dû fuir au Ghana »²⁰.

En 1962, dans cette ambiance politique troublée, Sylvanus Olympio a choisi de dissoudre tous les partis d'opposition, à savoir la Juvento, le MPT et l'UDPN, pour mettre définitivement fin à toute contestation de ses actions.

M. Amewossi Videha Mathias, un fervent admirateur de Sylvanus Olympio, a déploré les agissements du leader nationaliste. Il a narré, en particulier, un épisode ayant contraint une famille entière à l'exil :

« Lorsque le CUT vint au pouvoir et que Sylvanus Olympio fut placé à la tête du pays, Alex de Souza, fils de Augustino de Souza, alors à l'étranger rentra chez lui au pays. Mis au courant de l'aide financière de son père à Sylvanus Olympio, il va accuser ce dernier d'ingratitude. En effet selon lui, Sylvanus Olympio aurait dû, après la mort de son père, naturellement leur venir en aide et placer au moins un membre de leur famille à un poste important, ce qu'il a manqué de faire. Aussi, allait-il presque tous les jours au bureau de Sylvanus Olympio et sans se faire annoncer, rentrait et lui jetait ces phrases à la figure. Olympio, las de cette attitude, voulut se débarrasser du fils de son

²⁰ Moïse entretien du 13 juin 2011 à Lomé.

ami Augustino de Souza et ordonna qu'on l'arrête. Mis au courant de ce qui se tramait contre lui, il a préféré prendre la fuite emmenant avec lui sa femme, son boy son cuisinier et moi qui était leur chauffeur. Dans un premier temps, nous nous sommes réfugiés à Cotonou mais par la suite, M. Alex de Souza a préféré s'installer à Dakar au Sénégal avec sa famille. Mais avant son départ, il prit soin de nous payer nos salaires. Depuis, je n'ai plus jamais eu de ses nouvelles. »²¹

Ce durcissement du régime mécontentait beaucoup de monde. C'est donc dans cette atmosphère de tension politique, qu'est survenu le coup d'Etat militaire du 13 janvier 1963 mettant fin au régime de Sylvanus Olympio. Ce changement, loin de régler le problème, a conduit certains partisans du régime déchu à l'expatriation.

En effet, après le coup d'Etat militaire de 1963, plusieurs membres du gouvernement ont pris le chemin de l'exil pour échapper aux militaires. Le communiqué présenté à la radio suite au putsch, par l'adjudant-chef Bodjollé, membre du comité insurrectionnel, est explicite sur ce point : « ... *A partir de ce jour, le comité insurrectionnel détient tous les pouvoirs civils et militaires sur toute l'étendue du territoire national. A l'heure où je vous parle, le chef de l'ancien gouvernement est mort pour avoir essayé de résister à la volonté du comité insurrectionnel. La plupart de ses ministres sont arrêtés, les autres qui sont en fuite sont activement recherchés par la sécurité nationale* » (Tété-Adjalogo 2006 : 32-33). Il s'agit notamment de M. Théophile Mally, ministre de l'Intérieur, de l'Information et de la Presse. Ce dernier a fui les représailles des militaires en se réfugiant au Nigéria (Cornevin 1988 : 316).

Par ailleurs, M. Noé Kutuklu, né le 2 décembre 1923 à Anécho, un des mentors du régime déchu, a été nommé ministre, charge qu'il a assumée pendant un certain temps dans le gouvernement provisoire. Mais il a tenté de fomenter un coup d'Etat qui a échoué. Il a alors été condamné, puis a été gracié. Finalement, il a choisi la voie de l'exil. Il s'est réfugié d'abord à Accra au Ghana, ensuite à Cotonou au Bénin, Rome en Italie et a fini sa course à Montréal au Canada (Tété-Adjalogo 2006 : 68). En 1967, il a refusé l'amnistie, en dépit des démarches personnelles du Général Eyadema et toutes les garanties données par le gouvernement togolais au sujet de sa sécurité²².

²¹ Moïse entretien du 13 juin 2011 à Lomé.

²² Togo-Presse n°2448 du lundi 10 août 1970, p. 6.

Conclusion

Dès les débuts de la colonisation, les Européens ont senti le besoin de créer la frontière pour délimiter les territoires conquis. Ce faisant, ils ont séparé plusieurs ethnies, plusieurs peuples qui avaient une même culture. Ainsi, par ce jeu de partage individuel, la frontière physique a fini par avoir une certaine connotation péjorative. Cependant, les populations l'ayant assimilé à leur quotidien, ont fini par lui trouver un rôle beaucoup plus important. C'est le cas au Togo au cours de la période coloniale comme postcoloniale où la frontière a été utilisée par les élites dans leur stratégie de lutte contre le pouvoir coloniale et les régimes venus au pouvoir après l'indépendance.

En effet, les deux partis politiques régissant la vie politique au Togo ont créé une situation d'intolérance politique où chacun cherchait à opprimer son adversaire. Selon le professeur Duverger cité par Yagla (1992 : 94), « *le bipartisme opère une simplification évidente de la vie politique d'une nation. Mais contrairement à toute entente, au lieu de modérer et de contenir les conflits de classes et de personnes pour le bon fonctionnement du régime politique, le bipartisme au Togo a conduit à l'intolérance, aux affrontements sanglants et parfois à la négation même de la nation* ». Cette situation a donc sérieusement détérioré les rapports entre les différentes composantes sociopolitiques et socioprofessionnelles du pays mettant ainsi au premier plan la frontière. Ainsi cette dernière est apparue aux élites comme l'unique solution pour sauver leur vie et, éventuellement, continuer la lutte politique.

Sources et bibliographie

1. Sources orales (liste des informateurs)

Nom et prénoms	Age	Profession	Date et lieu d'entretien
Lasey Adjévi Patrice	65 ans	Dessinateur en Bâtiment à la retraite	12-06-2011 à Lomé
Moise	74 ans		13-06-2011 à Lomé
Videha Amewossi Mathias	76 ans	Ancien chauffeur retraité	10-06-2011 à Lomé

2. Source d'archives

ANT : Rapport de la commission des Nations Unies pour le Togo sous administration française, A/3677, 25 septembre 1957.

3. Ouvrages et travaux

ADUAYOM M., & al., 2005. « *Le refus de la colonisation : de la pénétration à la seconde guerre mondiale* », in Gayibor (dir), *Histoire des Togolais*, tome 1, vol II, Presses de l'UL, Lomé, pp. 491-556.

ALMEIDA-EKUE (d') S. & GBEDEMAH S. Y. G., 1982. *Le gouverneur Bonne carrière au Togo*, Lomé-Dakar-Abidjan, 119 p.

ALMEIDA-EKUE (d') S., 1992. *La révolte des Loméennes 24-25 janvier 1933*, Les nouvelles éditions africaines du Togo, Lomé, 166 p.

ALMEIDA (d') D. K., 2002. *La répression administrative et politique au Togo : 1951-1963*, Mémoire de DEA, option Histoire, Lomé, 65 p.

AGBOBLI A. K., 1992. *Sylvanus Olympio : un destin tragique*, Livre Sud, NEA Sénégal, Paris, 190 p.

AJAVON R., 1989. *Naissance d'un Etat africain : le Togo territoire pilote*, NEA, Lomé, 331 p.

ASSIMA-KPATCHA E., 1997. *L'administration du Togo français 1919-1960*, mémoire de DEA en histoire, UB, IV-123 p.

BATCHANA E., 2008. *Presse et pouvoirs publics au Togo : 1946-2004*, Thèse de Doctorat, option histoire, Lomé, 496 p.

BOUCHE D., 1991. *Histoire de la colonisation française*, Fayard, Paris, tome second, 607 p.

CORNEVIN R., 1988. *Le Togo des origines à nos jours*, ASOM, Paris, 556 p.

GAYIBOR N. L., 1994. « Le mouvement Pan-Ewé : l'état de la question », in Gayibor N. L., (dir) : *Les Togolais face à la colonisation*, Collection « Patrimoine » n° 3, presses de l'UB, Lomé, pp. 89-109.

GOEH-AKUE A. N., 1998. « Stratification sociale et production au Togo dans l'entre-deux-guerres : vers l'émergence de nouvelles élites politiques » in COQUERY-VIDROVITCHC & al. (ed), *Des historiens africains en Afrique (logiques du passé et dynamique actuelles)*, L'Harmattan, groupe « Afrique noire » Cahier no 17-18, Paris, pp. 329-349.

KPONTON G., 1977. *La décolonisation du Togo (1940-1960)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle en histoire, Université de Provence, 485 p.

MARGUERAT Y., 1994. « L'apparition de la vie politique (1940-1946) », in Gayibor N. L. (dir) : *Les Togolais face à la colonisation*, Collection « Patrimoine » n° 3, presses de l'UB, Lomé, pp. 55-88.

MARGUERAT Y., & PELEI T., 1992-1996. *Si Lomé m'était contée...*, tome I, II, III PUB, Lomé, 244 p, 306 p. et 355 p.

M'GBOOUNA R. K., 2011. *Babaka Birrégah Maloba chef supérieur des Losso l'homme et son action*, Graines de Pensées, Lomé, 175 p.

NAPO A. P., 1995. *Le Togo à l'époque allemande : 1884-1914*, Thèse de doctorat d'Etat en histoire, Université de Paris I, 5 volumes, V-2557 p.

NAPO-ISSA & OLOUKPONA-YINNON, 2003. «Wir Togoleute wollengernrassisch Neger, aber technisch deutschbleiben»: Profession de foi de Johann Koffi A. Agboka (1893-1972), fondateur du Deutsch-Togo-Bund », in *Oloukpona-Yinnon&Riesz (dir), Plumes allemandes biographies et autobiographie africaine (Afrikaner erzählen ihr leben)*, Actes du Colloque International de Lomé du 21 au 23 février 2002, Collection « Patrimoine » no 13, Presses de l'UL, Lomé, pp. 270-284.

N'DA P., 1987a. *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 222 p.

N'DA P., 1987b. *Pouvoir, lutte de classes, idéologie et milieu intellectuel africain*, Présence Africaine, Paris, 107 p.

NKRUMAH K., 1972. *La lutte des classes en Afrique*, Présence Africaine, Paris, 108 p.

OLOUKPONA-YINNON A. P., 1985. *Notre place au soleil ou l'Afrique des pangermanistes*, Editions L'Harmattan et Haho, Paris et Lomé, 183 p.

SEBALD P., & TCHAM B., 2005. « L'organisation administrative du Togo allemand », in Gayibor N. L. (dir), *Histoire des Togolais*, tome 1, vol II, Presses de l'UL, Lomé, pp. 47-70.

TETE-ADJALOGO T. G., 1998. *De la colonisation allemande au Deutsche-Togo-Bund*, L'Harmattan, Paris, 228 p.

TETE-ADJALOGO T. G., 2000. *Histoire du Togo : la palpitante quête de l'ablodé (1940-1960)*, Collection Libre Afrique, Paris, 735 p.

TETE-ADJALOGO T. G., 2006. *Histoire du Togo : la longue nuit de terreur (1963-2003)*, volume 1, Editions A.J. Presse, 532 p.

TCHAM B., 1985. *Les influences politiques et culturelles de l'Allemagne au Togo 1884-1940*, Thèse de Doctorat 3^e cycle, vol 1, Reims, 332 p.

TIGANKPA G., 2011. *El-Hadj Issifou Ouro-Djobo Ayeva chef supérieur des Tem (1903-1980)*, mémoire de Maîtrise, Lomé, 114 p.

TOKI E., 2007. *La vie politique du Togo de 1963 à 1967 et le coup d'Etat militaire du 13 janvier 1967*, mémoire de Maîtrise, option histoire, Lomé, 103 p.

WIYAO E., 1997. *13 janvier 1963, 13 janvier 1967, pourquoi ?*, NEA Togo, 111 p.

YAGLA W. O., 1978. *L'édification de la nation togolaise*, L'Harmattan, Paris, 215 p.

YAGLA W. O., 1992. *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial 1920-1958*, NEA, Lomé, 119 p.

4. Article de presse

Togo-Presse n° 2448 du lundi 10 août 1970.